



N° 34
28/09/2017



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
s.desire@pa.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
s.desire@pa.chambagri.fr
a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET
Terres Inovia
c.monjaret@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures –Edition
Aquitaine N°31 du
14/09/2017 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Prairies

- **Présence des chenilles en "bruit de fond"**, avec infestations ponctuelles.

Colza

- **Altise d'hiver ou grosse altise** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.
- **Limace** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.
- **Altise des crucifères ou petite altise** : risque moyen. L'observation doit se poursuivre.
- **Taupins** : risque moyen.

Prairie

• Les observations de la semaine

Le 9^{ème} relevé du réseau de surveillance a eu lieu le 25 septembre.

Il n'y a pas eu de papillon piégé cette semaine sur le réseau.

Des chenilles y sont toujours observées, un peu, sur les parcelles du réseau où la végétation est encore en place : les densités sont cependant inférieures aux seuils d'intervention : moins de 5 chenilles / m² à ARBONNE, moins de 10 chenilles / m² à ARETTE et BRISCOUS.

La parcelle de ST PEE (densité à 10 chenilles / m² la semaine dernière) a été fauchée, celle de ROQUIAGUE pâturée ras.

Hors réseau, les chenilles peuvent être ponctuellement bien présentes : de façon modérée (ne nécessitant pas d'intervention) sur ESPELETTE ; cause de fortes attaques (plus de 20 chenilles, de toutes tailles, au m²) sur ST PEE / NIVELLE (quartier Urguri) et I HOLDY.

A FAIRE :

C'est le moment d'être attentif : les attaques sont dans l'ensemble modérées, mais il est prudent de **faire le tour de vos prairies**, idéalement tous les 2 jours, dans le but d'y déceler les chenilles le plus tôt possible.

La pâture et la fauche contrarient sa présence ; la végétation ne manquant pas cet automne, les prés où l'herbe est abondante sont à surveiller plus particulièrement.

De nombreux signes peuvent être visibles et trahissent la présence des chenilles, en particulier autour / sur des touffes de dactyle : limbes de graminées entamés (le plus facilement repérable), crottes au pied de ces herbes attaquées. Cela en facilite l'observation (les larves sont peu mobiles, tant qu'il y a de la nourriture) et le comptage.

Effectuez ce relevé **de préférence tôt le matin, avec la rosée** ; les chenilles, si elles sont présentes, sont alors le plus actives. Il importe de les repérer dès le début de leur cycle.

A noter que toute application de produit phytosanitaire préventivement est inutile, **les chenilles, cibles du produit, n'ayant pas encore éclos...**

Colza

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est toujours en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2017-2018 se fera sur les territoires Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest-Audois grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Durant ces 7 derniers jours, 35 parcelles ont pu faire l'objet d'une observation.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine / Ouest Occitanie et **devenez observateur colza !**



Demandez plus d'informations à votre animateur filière Terres Inovia (port : 06-33-24-25-33 ou mail : q.lambert@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Les derniers semis de parcelles ont été effectués il y a une semaine maintenant. Globalement, les conditions d'implantation et de développement des colzas sont bonnes. La météo aura été clémente, puisque nous avons eu une alternance de pluies significatives et de températures douces depuis début septembre.

Les premiers semis, autour du 20/08, sont maintenant au stade 5-6 feuilles (BBCH15 : stade B5 et BBCH16 : stade B6). La majorité des parcelles sont entre le stade 1 feuille vraie et 4 feuilles vraies (BBCH11 : stade B1 et BBCH14 : stade B4). Les parcelles les plus tardives sont au stade cotylédons (BBCH10 : stade A cotylédonnaire).

Un tiers des parcelles du réseau ont dépassé le stade 3 feuilles à ce jour.

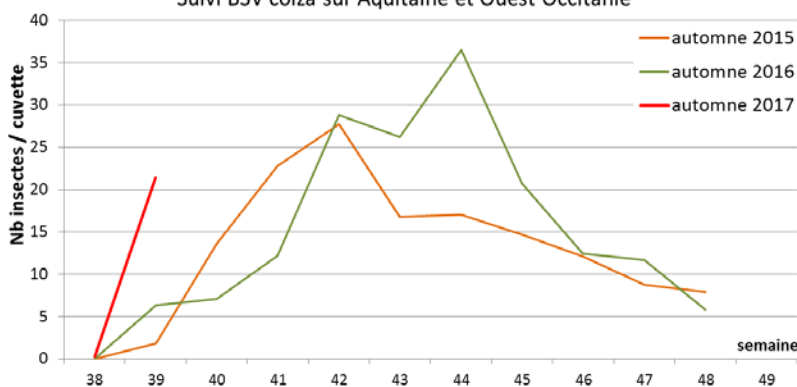
Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Altise d'hiver ou grosse altise

Le vol a débuté depuis la fin de la semaine dernière. En effet, les captures ont été significatives et généralisées à l'ensemble du territoire Aquitaine et Ouest Occitanie (voir graphe ci-contre). Seules deux parcelles (Lot-et-Garonne et Haute-Garonne) dépassent le seuil de nuisibilité de 80% de pieds avec morsures, néanmoins, pas de risque puisque ces deux parcelles sont au stade B4 (BBCH14 : 4 feuilles vraies). Sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade B3 (BBCH13 : 3 feuilles vraies), 4 parcelles déclarent des morsures sur plante à hauteur de 60%, notamment dans les départements de la Dordogne, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Enfin, le pourcentage moyen de surface foliaire détruite ne dépasse pas 3% sur le réseau (max : 10 % dans le Gers, Tarn-et-Garonne et Dordogne). Le suivi de la cuvette enterrée est indispensable pour détecter l'activité du ravageur dans la parcelle. Néanmoins, c'est le nombre de morsure par plante qui permet de qualifier le risque.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeur nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Un tiers des parcelles sont sorties de la période de risque. Pour les autres, le suivi de la cuvette et des morsures sur plantes doit continuer. En effet, le vol devrait se poursuivre ces prochaines semaines. Grâce aux conditions climatiques idéales, les colzas sont en pleines croissance. Les dégâts dus à la grosse altise doivent se raisonner en prenant en compte cet aspect.



Grosse altise
(Photo : Terres Inovia)

• Limace

Des dégâts de limaces ont été signalés localement dans des parcelles du Tarn-et-Garonne, du Gers et de la Haute-Garonne. Ces parcelles n'ont pas dépassé le stade 3 feuilles. Les pluies régulières et les températures douces sont favorables à l'activité des limaces. Les données issues du modèle limaces ACTA placent l'indice de risque comme moyen à fort selon les situations géographiques (maintien du risque dans plusieurs localités, voir tableau ci-contre).

Bien prendre en compte le stade du colza dans l'évaluation du risque.

	Risque limace simulé au 27 septembre (modèle ACTA)		
	Classement 2017*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le moins élevé)
Tarbes (65)	Rang 1 sur 10	2017	2001
Pau (64)	Rang 1 sur 10	2017	2009
Périgueux (24)	Rang 1 sur 10	2017	2012
Montauban (82)	Rang 2 sur 10	2015	2009
Mont de marsan (40)	Rang 2 sur 10	2012	2001
Bordeaux (33)	Rang 2 sur 10	2008	2011
Auch (32)	Rang 3 sur 10	2008	2009
Albi (81)	Rang 3 sur 10	2015	2001
Villefranche de Rouergue (12)	Rang 3 sur 10	2015	2001
Carcassonne (11)	Rang 4 sur 10	2012	2015
Agen (47)	Rang 4 sur 10	2015	2012
Toulouse (31)	Rang 5 sur 10	2015	2009

*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque fort
---------------	--------------	--------------	-------------

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Observer vos parcelles et évaluer le risque selon le stade du colza, les conditions climatiques à venir (pluies et températures douces) ainsi que l'historique de la parcelle et le travail du sol.



Dégât de limace sur cotylédons
(photo : Terres Inovia).

• Altise des crucifères ou petite altise

La présence de petites altises s'est raréfiée sur le réseau. Elle n'est observée que dans un quart des parcelles à hauteur de 3 individus en moyenne par cuvette (hors valeurs nulles). Néanmoins, localement (Aude, Nord Gers), des dégâts peuvent encore avoir lieu.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : risque moyen.

Compte tenu de la croissance des colzas et de la dynamique du ravageur, le risque est limité. De plus, 30% des parcelles du réseau ne sont plus dans la période de risque. La vigilance et l'observation doit se poursuivre dans les autres situations.

• Taupins

A ce jour, 5 situations (dont 4 hors du réseau BSV) sont concernées par des dégâts de taupins. Les parcelles se situent dans le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Tarn et la Haute-Garonne. Dans plus de la moitié des cas, des resemis sont à prévoir.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque moyen.

N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Pieds de colza avec dégâts de taupins (à gauche) (photo : Terres Inovia)



Larve de tenthrède (Photo : Terres Inovia)

- **Tenthrède**

Aucune parcelle du réseau ne déclare de dégât à ce jour.

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : risque actuellement faible.

A surveiller car le risque peut devenir ponctuellement fort en cas de pullulation.



Punaises à différents stades larvaires (Photo : Jean-David Chapelin-Viscardi).

- **Punaise (Nysius cymoides)**

Des dégâts de punaises ont été constatés dans deux parcelles hors réseau au stade B2-B3 dans le Tarn-et-Garonne (commune d'Aucamville). Ce ravageur, vivant en colonies, effectue de multiples piqûres d'alimentation généralement sous les feuilles du colza. Suite à ces piqûres, la plante flétrit, puis dessèche et meurt. Les attaques arrivent par les bordures et avancent de front. La présence de cette espèce de punaise reste rare dans nos régions, on la retrouve plutôt dans le centre de la France (Vendée, Poitou-Charentes).

Si vous soupçonnez une attaque de ce genre, n'hésitez pas à contacter votre Ingénieur Régional Terres Inovia.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".